

RÉAMÉNAGEMENT DU CARREFOUR « DES TROIS MOULINS » ENTRÉE DE VILLE, CASTELNAU-MONTRATIER (46)

OBJECTIFS MAJEURS DE L'OPÉRATION
RÉF. CAHIER DES CHARGES

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'une opération plus large portant sur les deux entrées de ville (Cahors / Moissac), pour lesquelles la Commune souhaitait un projet de requalification à long terme. Un cahier des charges commun a été établi pour ces deux entrées.

Deux principaux objectifs ont été définis :

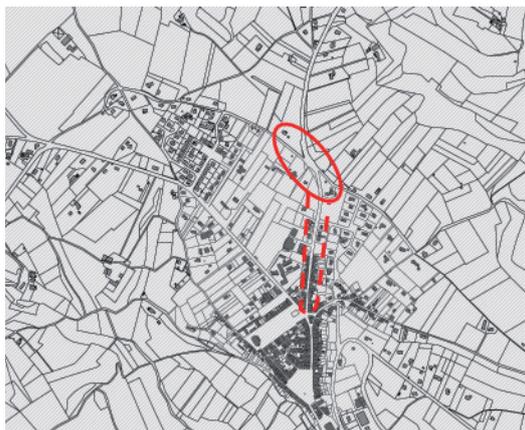
- Sécuriser ces entrées de bourg, notamment réduire la vitesse des véhicules
- « Développer les parcours piétonniers et tenter de résoudre si c'est possible les problèmes de certains parcours en vélo ».

Les aménagements devaient être réalisés en tirant parti « au maximum de ce qui existe ». Les contraintes identifiées, qu'il était demandé de prendre en compte, étaient les suivantes :

- « préserver l'aspect mi-rural, mi-urbain des entrées de bourg »
- « mieux diversifier les séquences en développant sur l'espace public leur caractère monumental, emblématique, ludique, commercial, résidentiel... »
- « mieux faire sentir la progression vers un espace habité et de plus en plus urbain ».

Usages et fonctions définies pour le carrefour des trois moulins : « dos d'âne à araser, carrefour à modifier pour réduire les sorties sur l'axe principal, cheminement pour piétons et vélos à développer entre les lotissements et la piscine, environnement du moulin à traiter, chemin des moulins à sécuriser... »

Localisation



Le périmètre de cette opération s'étend du foirail au carrefour des trois moulins (avenue Foch et route de Cahors).

Le secteur est marqué par le développement de l'habitat pavillonnaire. Trois moulins à vent sont présents sur le site.

CASTELNAU-MONTRATIER CARREFOUR DES 3 MOULINS

Maître d'ouvrage :
Commune de Castelnau-Montratier
Mairie - 1, place Léon Gambetta
46170 Castelnau-Montratier
Tél : 05 65 21 94 21
Mél. : mairiecastelnau@wanadoo.fr

Maître d'œuvre : INDIGO sarl
Jacques Bernus & Giovanna Marinoni
46, place de la République - 46 110 Vayrac
Tél. : 05 65 32 04 21
Mél. : indigosarl@wanadoo.fr
Contact : Mme Giovanna Marinoni, paysagiste dplg

avec M. Henri Laneau, économiste
1, rue Lacoste - 46 000 Cahors
Tél. : 05 65 22 66 83



« Etablie à flanc de versant, la route offre des vues sur le plateau à dominante agricole, un vallon « affluent » de la vallée de la Lupte et le Château de Rigal implanté sur une marge opposée au plateau. » (CAUE 46)

CARACTÉRISTIQUES DE L'OPÉRATION

Partis d'aménagement retenus et plus-values :

« La stratégie d'aménagement repose sur trois points principaux :

1. L'alignement de cyprès. C'est à partir du « chemin des moulins » que nous proposons une première lecture du territoire. Car cet axe correspond également à la ligne de crête qui dessine l'horizon principal du village ainsi que le point de « bascule » sur son grand territoire, au Nord...

L'aménagement par une « mise en scène paysagère » du « chemin des moulins » n'est compris que partiellement dans le projet du carrefour (c'est une amorce), mais il constitue il nous semble un objectif à rechercher. Prenant la forme d'un « axe structurant et fédérateur », à l'intérieur du maillage des espaces publics, il est ponctué par la séquence stratégique du carrefour (avec la voie départementale) qui, situé au point le plus haut de la ligne de crête, est également le seuil marquant l'entrée de village. ...

2. La gestion du dénivelé par des terrasses construites, qui annoncent la séquence urbaine...

3. La gestion des surfaces résiduelles par des plantations d'arbres, permettant à la fois de construire une scénographie « pérenne », avec un minimum d'entretien, et rendre accessibles et praticables ces espaces (aux abords de la cabane que la municipalité souhaiterait acquérir) ... »

G. Marinoni, « Aménagement des entrées de ville à Castelnau-Montratier : présentation du projet aux élus », extraits, 06/05/2004.



QUELQUES REPÈRES

Etudes : 2000 / 2003 - Travaux : 2005 / 2006

Coût des travaux : 400 000 € HT (prestations externes)
+ 40 000 € HT cabane et chemin Est (travaux en régie)

Concertation : en phase étude préliminaire et avant-projet, le suivi de cette opération était assuré par un comité de pilotage.

Composition : des élus désignés par le Conseil Municipal, le chef de projet « contrat de terroir », les techniciens du Conseil Général et du Conseil Régional, des représentants des services de la DDE, du SDAP, d'EDF, des Télécoms et du CAUE du Lot.

Plus d'informations : une présentation de cette opération par Mme Marinoni et des illustrations peuvent être consultées sur le site Internet de INDIGO Sarl (www.indigosarl.com).



Edition et conception graphique :
Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy
12 rue Marcelin Viguié - BP 82 - 82 800 Nègrepelisse
Elaboration : B. Daniel (SM Pays Midi-Quercy) en collaboration avec P. Gardes (Maire de Castelnau-Montratier) et E. Cailleret (CAUE 46).

Textes d'après :
Commune de Castelnau-Montratier « Cahier des charges pour l'aménagement des entrées de bourg », mai 2000 ; site Internet du Cabinet INDIGO ; G. Marinoni « Aménagement des entrées de ville à Castelnau-Montratier », 06/05/2004 ; CAUE du Lot « RD 653 : réaménagement du carrefour dit des Trois Moulins à Castelnau-Montratier », janvier 2002.

Crédits illustrations :
Photos © SM Pays Midi-Quercy ; Plan cadastral © IGN, site Internet Géoportail - Juin 2011.